

## Règlement du 3ème Tournoi d'Hiver de Tennis de Table

**Article 1 :** L'ASCC château du Loir et la Vigilante T.T. Mayet organisent le **Samedi 03 janvier 2015** leur 3ème Tournoi d'Hiver de Tennis de Table, (tournoi départemental homologué sous le n°05 D 14).

**Article 2 :** Le Tournoi se déroulera sur 16 tables à l'adresse suivante : **Gymnase Orion de Château du loir (prés du Lycée).**

**Article 3 :** Il comportera les tableaux suivant :

---

Tableaux	classement	Horaires	Prix
A	Jeunes -15 ans	10h00	3,00€
B	Loisirs et promos	13h00	4,00€
C	Vétérans toutes catégories	17h00	6,00€
D	5 à 7	18h00	6,00€
E	8 à 11	19h00	6,00€
F	5 à 10	20h00	6,00€
G	supérieur à 1100 pts	21h00	6,00€
H Doubles	si l'heure le permet	-----	3,00 par joueur

Date limite d'inscription le **02 Janvier 2015 12h.**

Le pointage des joueurs se fera 30 minutes avant l'horaire de début de tableau et la présentation de la licence est obligatoire pour les tableaux C à G. Les participants pourront s'inscrire sur deux tableaux maximum.

**Article 4 :** Les parties des tableaux se dérouleront au meilleur des 5 manches, avec 2 qualifiés par poule. Les tableaux se dérouleront par poule de 3 ou 4 selon le nombre d'inscrit.

**Article 5 :** L'arbitrage des parties sera effectué par les joueurs.

**Article 6 :** Les balles sont fournies par les joueurs. Une tenue sportive et un esprit sportif sont de rigueur. L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et aux organisateurs. Tout litige est tranché par le juge arbitre. La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction de ce règlement.

**Article 7 :** Les deux clubs déclinent toute responsabilité en cas de vol et d'accident.

**Article 8 :** Une restauration sera à la disposition des joueurs le midi et le soir.

**Article 9 :** Tableau G : réservé aux joueurs inscrits dans les tableaux C à F. En fonction du nombre d'inscrits dans les tableaux C à F, le tableau peut-être réservé aux éliminés de poules et le nombre de paires sera limité (décision du JA). Les joueurs en cours de compétition sur le tournoi ne peuvent s'engager en double.

**Article 10 :** Le tirage des tableaux C à F sera effectué par le JA le 2 janvier.

**Article 11 :** Les points retenus pour ce tournoi seront ceux inscrits sur la licence de 1<sup>ère</sup> phase.

**Article 12 :** Il y aura des récompenses pour les quatre premiers de chaque tableau individuel et du tableau double s'il y a lieu. Un challenge sera remis au club le mieux représenté et remis en jeu chaque année.

**Contacts:** Janick Guy 06 07 12 80 74 Mail : [janick.guy@voila.fr](mailto:janick.guy@voila.fr)

**Daniel Hamonic 06 89 93 76 05 Mail : [hamonic.daniel@orange.fr](mailto:hamonic.daniel@orange.fr)**